Les couleurs du Pays

MARS 2024 #47

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition



LES GRANDS PROJETS

La théâtralisation de nos gares, véritables portes d'entrée de notre territoire



L'INSTITUTION

Rencontre avec les équipes des établissements d'accueil de la petite enfance

P. 4



DOSSIER

Déchets ménagers : les nouveautés en 2024

P. 10



VIE ÉCONOMIQUE

Nouveau dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises

P. 15

SOMMAIRE

L'INSTITUTION 4-6

- Rencontre avec les équipes des établissements d'accueil de la petite enfance

LES GRANDS PROJETS 7-9

- La théâtralisation de nos gares, véritables portes d'entrée de notre territoire
- *Quid* du contournement de Mertzwiller ?
- Travaux à l'Épicerie sociale intercommunale
- Trames vertes et bleues

DOSSIER DÉCHETS MÉNAGERS 10-12

- Les nouveautés en 2024

PORTRAIT 13

- Yann Siptrott, théâtre forestier du Guensthal

SERVICES À LA POPULATION 14

- Bilan de l'Espace France services
- Le service de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports en chiffres

VIÉ ÉCONOMIQUE 15

- Nouveau dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises
- Territoire d'industrie

LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ 16-20

- Retour en images sur l'exposition photos à l'Épicerie sociale intercommunale « La Fraternelle »
- Remise de dons à l'Épicerie sociale intercommunale
- Les actions en faveur des seniors
- Retour en images sur les projets périscolaires
- Le service de transport à la demande TI'GO fête sa 1ère année
- Habitat : campagne de thermographie
- Recherche de vergers dans le cadre de l'appel à projet « Mieux manger pour tous »

TRIBUNE D'EXPRESSION 20

ACTUALITÉS 21

- *Job dating* du Pays de Niederbronn-les-Bains
- Recrutements à la Communauté de communes
- Plan Vigipirate
- Spectacle de l'Entente musicale Oberbronn-Zinswiller
- Une rose, un espoir

L'AGENDA DU PRINTEMPS 23-24

- Manifestations du printemps 2024 (mars à juin 2024)



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

Sur **Facebook** pour retrouver les dernières actualités et sur **Instagram** pour découvrir ou redécouvrir le territoire et les projets de la Communauté de communes en images.

Pour qu'aucune actu ne vous échappe... Visionnez sans modération le site de la **télévision locale** du Pays de Niederbronn-les-Bains (www.tv3v.fr).

TV3V

Directeur de publication : Patrice Hilt, Président

Crédits Photo : CCPN – Centre hospitalier de Haguenau – SMICTOM Nord Alsace – Yann SIPTROTT (Théâtre du Guensthal) – Bureau d'études MILOCHAU – Fanny LE BAGOUSSE – Escapadeur.eu (sur Instagram) – Une rose, un espoir.

Dépôt légal : 03/2024 – 12 000 exemplaires
ISSN 2823-9385

Conception & réalisation : BlitzStudio
Impression : Ott Imprimeurs – Wasselonne

DAMBACH-NEUNHOFFEN · GUMBRECHTSHOFFEN
GUNDERSHOFFEN-GRIESBACH-EBERBACH
MERTZWILLER · MIETESHEIM
NIEDERBRONN-LES-BAINS · OBERBRONN · OFFWILLER
REICHSHOFFEN-NEHWILLER · ROTHBACH
UTTENHOFFEN · WINDSTEIN · ZINSWILLER

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

5 place du Bureau Central · 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi après-midi.

www.ccpaysniederbronn.fr **@ccpaysniederbronn**

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Vous tenez entre vos mains le nouveau numéro des Couleurs du Pays qui, trimestre après trimestre, vous montre combien la Communauté de communes est présente dans votre vie au quotidien. Et, comme à l'accoutumée, beaucoup de choses se sont une nouvelle fois déroulées durant ces trois derniers mois. À vrai dire, cette période marque une nouvelle ère : nous sommes entrés dans la concrétisation des projets que les élus de l'intercommunalité murissent depuis plus de deux ans. Car il ne vous a pas échappé que le temps des collectivités territoriales n'est pas celui des administrés : les contraintes administratives et juridiques posées par une réglementation omniprésente et hyperchangeante font s'inscrire dans la durée la plupart des projets menés par les élu(e)s, au grand dam de ces derniers. C'est dès 2020 que plusieurs grands projets ont été mis sur les rails ; c'est aujourd'hui qu'ils trouvent une traduction dans les faits. Voyez plutôt : le projet de réhabilitation de notre gendarmerie intercommunale est au stade de l'avant-projet définitif, les travaux de création d'une Maison de Pays entièrement dédiée aux services publics de proximité sont en voie d'achèvement, les totems numériques interactifs ont été déployés dans nos communes, la première phase du nouveau schéma cyclable va se concrétiser, la création d'une nouvelle zone d'activités économiques est lancée, nos gares seront bientôt relookées, l'identité culturelle de notre territoire est en train de se construire…

Au final, c'est un sentiment de fierté qui m'anime : fier des étapes franchies, fier des choix politiques qui ont été opérés, fier du consensus qui colore nos assemblées, fier de l'état d'esprit dans lequel les projets se dessinent entre l'intercommunalité et mes collègues Maires, fier de préparer notre territoire aux enjeux de demain…

La Communauté de communes a longtemps été de services ; la voilà bâtisseuse car le Monde qui nous entoure exige qu'elle investisse, souvent pour suppléer certaines défaillances. Mais il ne s'agit là que d'un début : d'autres problématiques, peut être plus prégnantes encore, se font jour, et il appartiendra certainement à la Communauté de communes de s'en saisir, dans l'intérêt de tous. Nul doute que, dans les mois à venir, les discussions continueront à être denses au sein de l'intercommunalité : je pense, par exemple, à la compétence eau et assainissement qui sera transférée de plein droit aux Communautés de communes à compter du 1er janvier 2026, ou encore à la nécessité de préserver sur notre territoire un accès aux soins et au secours. Les prochains numéros des Couleurs du Pays me donneront assurément l'occasion de vous en reparler.

Je vous souhaite une agréable lecture !

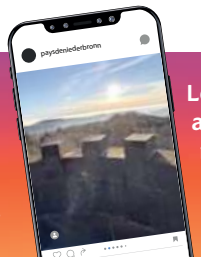
Avec toutes mes amitiés,



Patrice Hilt
Président de la Communauté
de communes du Pays
de Niederbronn-les-Bains



VU SUR Instagram



Le créateur de contenu @escapadeur.eu a récemment partagé une vidéo sur notre territoire, et plus précisément sur le Grand Wintersberg ! Scannez le QR code pour voir la vidéo

@ESCAPADEUR.EU

Dans ce numéro, nous concluons la série consacrée aux services de la Communauté de communes en présentant les équipes qui œuvrent au sein de nos établissements d'accueil de la petite enfance. Dans la prochaine édition prévue pour la fin du mois de juin, la rubrique « Institution » sera remplacée par une rubrique exclusivement dédiée à la culture et au patrimoine.

RENCONTRE AVEC

LES ÉQUIPES DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Depuis le 1er septembre 2023, la Communauté de communes gère deux nouveaux établissements d'accueil du jeune enfant, en plus de la micro-crèche « D'Sandhaasle » de Gundershoffen et de la halte-garderie « Les mini-pousses » de Reichshoffen. Il s'agit du multi-accueil « Au Jardin d'Albin » de Niederbronn-les-Bains et de la crèche « Le Tipi des petits » de Mertzwiller.

Ces structures, qu'elles prennent la forme d'une crèche, d'un multi-accueil, d'une halte-garderie ou encore d'une micro-crèche, sont bien plus que de simples lieux de garde d'enfants : elles sont des espaces d'apprentissage et de développement au sein desquels des équipes de professionnels passionnés s'emploient sans relâche à créer un cadre propice à l'épanouissement des enfants. La journée type qui vous est présentée en page 6 vous permettra de découvrir le quotidien d'un enfant qui évolue au sein de ces structures. Chacun de ses instants est ponctué d'activités stimulantes, d'interactions enrichissantes et de moments de repos indispensables.



La micro-crèche « D'Sandhaasle » 96 rue Grand'rue – **67110 Gundershoffen**.
De gauche à droite : Stéphanie ROOS, Joanne GURLER et Elisa MEYER.
Absentes de la photo : Sarah REICHART, Sefyia CAÇAN, Selda YILDIRIM, Déborah LACROIX.



La crèche « Le Tipi des petits » 8 place de la Liberté – **67580 Mertzwiller**.
De gauche à droite : Christelle KLEIN, Séverine GÉRARDIN, Sandra ROESSEL, Virginie PAUTLER, Amandine BOOS et Céline PAQUIN.
Absentes de la photo : Sarah REICHART, Géraldine FISCHER et Fatma ESKIN.

ZOOM SUR... la procédure d'inscription



Vous êtes parents ou futurs parents, et vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'un des établissements petite enfance de la Communauté de communes ?

Contactez le **Relais petite enfance du Pays de Niederbronn-les-Bains** au **06 82 64 27 74** ou **rpe@ccpaysniederbronn.fr**. Il vous informera sur les différents modes d'accueil présents sur le territoire et pouvant répondre à vos besoins.

Un **dossier de préinscription** devra être complété et devra mentionner, entre autres, les créneaux souhaités. Il sera transmis à la structure choisie. Un **rendez-vous** sera ensuite fixé sur site, **avec la directrice de la structure**.

Pour les demandes de garde supérieure à 18h par semaine (pour les crèches) ou **12h par semaine** (pour la halte-garderie), la demande de préinscription sera obligatoirement **soumise à une Commission d'admission** composée d'élus et d'agents de la Communauté de communes.

Pour les demandes d'une durée inférieure, la directrice de la structure souhaitée émettra directement un avis sur la suite à leur réserver.



Le multi-accueil « Au Jardin d'Albin » 40 avenue Foch – **67110 Niederbronn-les-Bains**.
De gauche à droite : Au 1er rang : Sabienne KOUAS, Sophie GAULIER et Clémence MONIER.
Au 2ème rang : Stéphanie LAMON, Tanja GERDON, Anne HEISSLER, Fabienne PACE et Sandra BERI.
Absente de la photo : Jacqueline KINDERSTUTH.



La halte-garderie « Les Mini-pousses » 1 quai du Rothgraben – **67110 Reichshoffen**
De gauche à droite : Fabienne PACE, Lydiane LAZARUS et Régine KAISER-WEBER.
Absente de la photo : Fanny THOUVENOT.

Une journée dans les structures

07:30
08:30



Accueil des enfants dans les structures

09:30



Promenade

11:15





Préparation du déjeuner pour les enfants

12:00
13:30



Moment de la sieste

15:00



Temps du réveil

15:30



Activités et jeux

16:30



Goûter

17:00
18:30



Retour des enfants à la maison

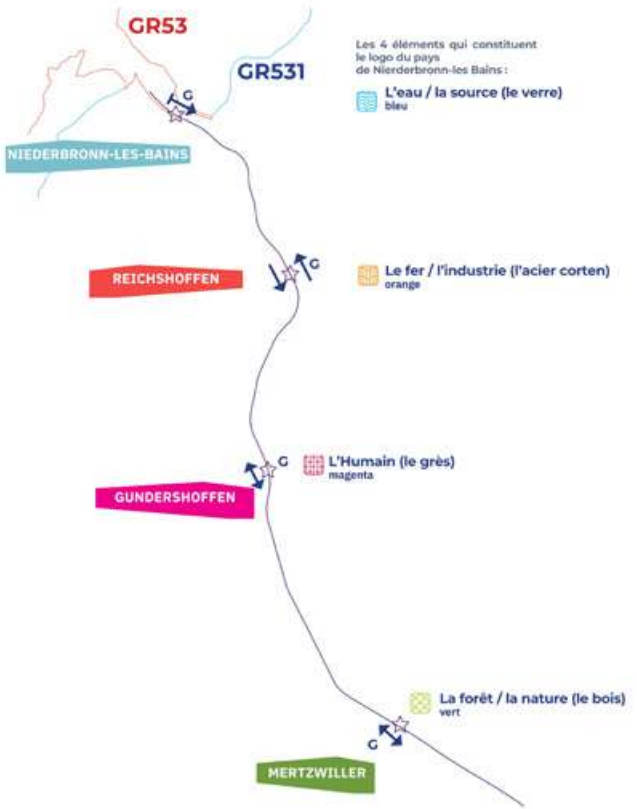
LES GRANDS PROJETS

La théâtralisation de nos gares, véritables portes d'entrée de notre territoire

Parmi les richesses de notre territoire figurent nos gares. En effet, le Pays de Niederbronn-les-Bains est desservi par quatre gares (Gundershoffen, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen) qui sont autant de portes d'accès à nos villes et villages. Chaque année, ce sont quelque 650 000 voyageurs qui les empruntent : parmi eux, des hommes et femmes qui se rendent à leur travail, des adolescents qui se rendent dans leur lycée, des randonneurs ou encore des touristes. Vraiment, à l'ère des mobilités douces et de la préservation de notre environnement, ces gares sont une chance !

Les élus de l'intercommunalité l'ont bien mesurée. Aussi ont-ils décidé d'engager une étude sur la « *théâtralisation* » de nos gares, formule officielle qui signifie qu'il est primordial pour l'image de nos communes et l'identité de notre contrée que ces lieux de vie soient mieux mis en valeur. Véritables portes d'entrée de notre territoire, les gares doivent faire comprendre aux voyageurs qui montent ou descendent des trains qui les desservent qu'ils arrivent dans un lieu inédit, si différent des territoires voisins. Avec les mots des plus jeunes d'entre nous, il s'agit ni plus ni moins de relooker nos gares. Ce relooking les transformera en véritables marqueurs pour les yeux et pour les esprits ; elles deviendront également un vecteur d'identité commune, grâce aux travaux de même nature et avec les mêmes codes visuels qui seront réalisés simultanément à Gundershoffen, Mertzwiller, Niederbronn-les-Bains et Reichshoffen.

Cette opération n'est cependant pas aisée, en raison du statut juridique différent que connaissent ces quatre gares (certaines d'entre elles appartiennent aux communes desservies, à l'inverse d'autres qui sont la propriété de la SNCF). L'étude de faisabilité de ce projet a été confiée au paysagiste-concepteur Gabriel Milochau, dont le projet et la méthode ont été retenus à l'issue d'un appel public à la concurrence. Depuis plusieurs mois, un comité de pilotage, composé des Maires des communes concernées et des services de la Communauté de communes, mûrit le projet, lequel doit également promouvoir l'intermodalité, améliorer l'accueil des voyageurs, séduire nos touristes et faire des gares des traits d'union avec le reste du territoire. Ce projet s'inscrit dans les opérations préconisées par le Plan de paysage élaboré par le Parc naturel régional des Vosges du Nord.



La Communauté de communes vient d'inscrire une première enveloppe de 100 000,00 € dans son budget 2024, en prévision des travaux à venir et dont le contenu exact ne sera connu que dans quelques mois. Mais, d'ores et déjà, plusieurs pistes sont envisagées dans le cadre de cette théâtralisation, dont la réalisation d'un travail graphique sur les quais, la mise en place d'un mobilier urbain original, une intervention sur les espaces qui cernent les gares, des travaux à réaliser sur les façades des bâtiments, la mise en place d'une signalétique originale, une mise en valeur nocturne des lieux ou encore la valorisation de l'art dans ces espaces publics.

Quid du contournement de Mertzwiller ?

Pour certains, le sujet prête à sourire ; pour d'autres, il agace. Cela fait plusieurs décennies que le projet de contournement de la ville de Mertzwiller est en réflexion. Initié par l'État, il a été maintenu et confirmé en 2006 par le département du Bas-Rhin devenu Collectivité européenne d'Alsace en 2011 (CeA). Car, faut-il le rappeler : le porteur de ce projet est bien la CeA, qui est compétente en matière de voiries départementales, et non la Communauté de communes comme cela est parfois affirmé.

Les objectifs de ce projet d'envergure sont bien connus : affirmer la vocation de desserte locale de la RD1062 qui relie Haguenau à Niederbronn-les-Bains, via Mertzwiller, et se prolonge ensuite vers la Moselle, jusqu'à Bitche ; améliorer la sécurité routière sur cet itinéraire, qui est au quotidien emprunté par près de 17 000 véhicules ; réduire les importantes nuisances associées au volume du trafic ou encore maintenir et valoriser au mieux les milieux et les ressources naturelles. Sept variantes différentes ont été étudiées par la CeA, et ont été soumises à la concertation du public du 6 janvier au 7 février 2020. Le bilan de cette concertation a été adopté par le Conseil départemental du Bas-Rhin le 11 mai 2020.

C'est en janvier 2023 que les élus de la CeA ont souhaité rencontrer ceux de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains afin de faire, ensemble, un point d'étape. Les choses ne sont pas simples car, en raison des dernières évolutions législatives, le projet ne pourra se concrétiser que si la consommation foncière que nécessite la réalisation du projet peut être compensée par ailleurs. Au total, ce sont plus de cent hectares de parcelles qui doivent être trouvés en guise de mesures compensatoires. À cela s'ajoute une donnée financière puisque la CeA vient d'informer la Communauté de communes que le projet ne pourra se faire que si l'intercommunalité participe à son financement à hauteur d'environ 3,5 millions d'euros.

Après plusieurs réunions de travail, tant techniques que politiques, les élus de la Communauté de communes ont réaffirmé solennellement, par une délibération adoptée le 11 décembre 2023, leur attachement viscéral à la concrétisation du projet de création d'un contournement de Mertzwiller – ou de toute solution alternative – tant il est certain que le désenclavement de notre territoire sera profitable à tout le territoire. Ils se sont également engagés à aider et collaborer étroitement avec les services de la CeA dans la recherche, par ces derniers, des mesures compensatoires exigées par les textes en vigueur. En particulier, un agent de l'intercommunalité a été dédié aux problématiques liés à la réalisation de ce projet, et se tient désormais à la disposition de la CeA pour mettre en œuvre, avec elle et sous son impulsion, tous les leviers nécessaires pour satisfaire les exigences compensatoires posées par la loi. Enfin, les élus se sont engagés à participer au financement de ce projet, dans le respect des règles légales en vigueur et des décisions prises par l'assemblée délibérative de la CeA.

Travaux à l'Épicerie socia



Des travaux ont eu lieu à l'Épicerie sociale intercommunale « *La Fraternelle* » durant ces derniers mois. Ils visent à améliorer et à moderniser la structure, tout en répondant aux normes environnementales et de sécurité les plus récentes. Voici un aperçu des principaux travaux qui viennent de s'achever :

- mise en conformité des réseaux d'assainissement avec création d'un réseau séparatif ;
- création d'un raccordement d'eau potable (avec une déconnection de l'hôtel d'entreprises qui a été vendu) ;
- engazonnement après travaux et aménagement d'espaces verts ;
- installation d'une clôture rigide pour la sécurisation de la descente de garage.



le intercommunale







Trames vertes et bleues

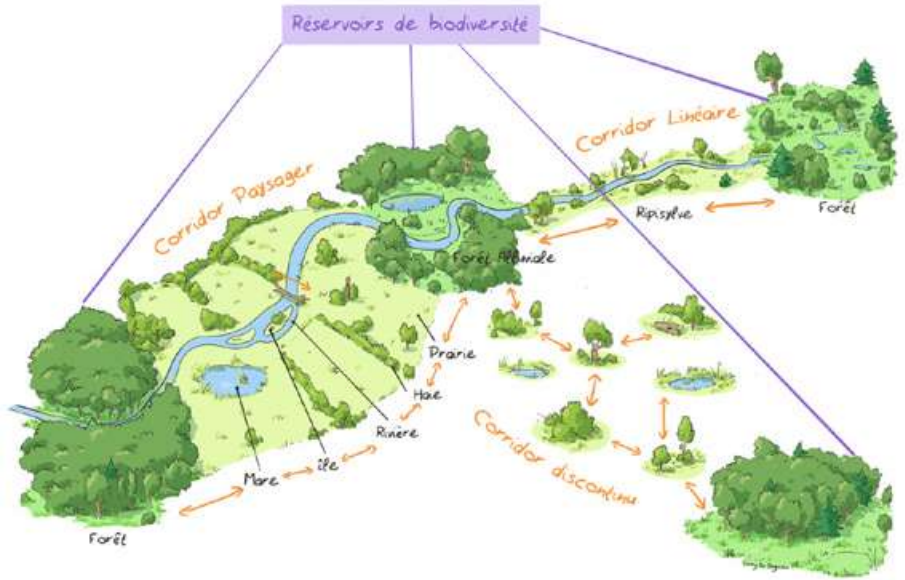
Dans le cadre de ses missions de préservation de la biodiversité et de réhabilitation des continuités écologiques, le Parc naturel régional des Vosges du Nord va mettre en œuvre au courant de l'année un programme ambitieux en faveur du rétablissement des trames vertes et bleues dans plusieurs communes du territoire tant de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains que de celle de l'Alsace Bossue.

Trame verte et bleue : qu'est-ce que c'est ?

La trame verte et bleue regroupe des **réservoirs de biodiversité**, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (forêts, mares, zones humides...) ainsi que des **corridors écologiques** qui assurent la connexion entre ces différents réservoirs (haies, cours d'eau, bosquets, vergers...).

Dans le cadre de ce projet d'envergure, plusieurs actions ont été proposées aux communes volontaires (Gundershoffen, Mertzwiller, Mietesheim, Niederbronn-les-Bains, Oberbronn, Offwiller, Reichshoffen, Rothbach et Uttenhoffen) et seront engagées au courant de ce printemps.

Une communication spécifique sur le sujet est prévue dans le n°48 des *Couleurs du Pays*.



Depuis plusieurs années, le SMICTOM Nord Alsace est engagé pour la prévention et la valorisation des déchets. L'engagement des habitants et les efforts collectifs ont permis au SMICTOM d'atteindre ses objectifs, avec une diminution de 15 % de déchets produits entre 2010 et 2022. En 2022, le SMICTOM a traité l'équivalent de 516 kg/habitant de déchets ménagers (déchèteries, verre, emballages, ordures ménagères résiduelles). Les chiffres de 2023 affichent une tendance très prononcée au tri ainsi qu'à la poursuite de la réduction des déchets. Pour accompagner cette dynamique, plusieurs nouveautés sont entrées en vigueur au 1er janvier 2024.



DÉCHETS MÉNAGERS : LES NOUVEAUTÉS

Facturation des déchets ménagers

Depuis le 1er janvier 2024, le SMICTOM Nord Alsace est l'unique interlocuteur pour toutes les démarches relatives aux déchets (emménagements et changements de situations, facturation, commande de bacs ou de composteurs, demande de badge d'accès en déchèterie…).

Toutes les démarches sont à réaliser en quelques clics sur le site internet du SMICTOM : **https://smictom-nord67.com/formulaires/** ou sur les formulaires papiers accessibles à la Communauté de communes.

Redevance incitative

La facturation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères est désormais gérée par le SMICTOM Nord Alsace.

La redevance incitative a évolué depuis le début de cette année. En effet, la tarification à la levée a été remplacée par une tarification au poids, laquelle se compose de deux volets :

- **une part fixe par foyer** comprenant les frais incompressibles du service (passage des camions de collecte, transport des déchets, déchèteries, charges de structure, emprunts, frais de personnel…) d'un montant **de 152 € par an/foyer**.
- **une part variable calculée en fonction du poids** des déchets collectés dans la poubelle d'ordures ménagères résiduelles à hauteur **de 0,42 €/kg**.

La facturation est semestrielle. Une première facture prendra en compte la première moitié de la part fixe (76 €) et la part variable pour les déchets produits de janvier à juin. La seconde facture prendra en compte la seconde moitié de la part fixe et la part variable pour les déchets produits de juillet à décembre.

Un accès à votre compte personnel via un mot de passe (qui vous sera communiqué par le SMICTOM Nord-Alsace au moment de la première facturation) vous permettra de visualiser les dates de sortie de votre bac et connaître le poids enregistré lors de chaque vidage.

L'usager peut présenter son bac d'ordures ménagères à chaque collecte. Cependant, le poids minimal pouvant être pesé par l'appareil dont est équipé le camion de ramassage est de 5 kg. Par voie de conséquence, le bac est d'office facturé pour un contenu de 5 kg. Le SMICTOM recommande donc aux usagers de sortir leur bac uniquement lorsqu'il est plein, pour être certain que le seuil des 5kg soit bien dépassé.

Exemple de facture sur l'année pour deux types de foyers

Foyer A, composé de trois personnes qui ne compostent pas et ne trient pas les déchets alimentaires (113 kg d'ordures ménagères par personne et par an – *Données : SUEZ 2023*).

Part fixe	152 €
Part variable foyer A	339 x 0,42 € = 142,38 €
Soit	**294,37 € / an**

Foyer B, composé de 4 personnes qui utilisent le service de collecte des déchets alimentaires (les déchets alimentaires représentent 1/3 du poids du bac d'ordures ménagères – *Données SUEZ 2023*).

Part fixe	152 €
Part variable foyer B	301 x 0,42 € = 126,56 €
Soit	**278,56 € / an**

Bacs de tri et d'ordures ménagères

L'usager qui emménage peut choisir un bac d'ordures ménagères de 120 litres ou de 240 litres. Les bacs pourront être dotés de verrous, sur la demande de l'utilisateur. Celle-ci est à réaliser directement sur le site du SMICTOM ou via le formulaire papier disponible à la Communauté de communes. D'une valeur de 40 €, le verrou sera facturé sur la prochaine redevance et sera directement installé sur le bac par le prestataire de collecte. En cas de bac trop ancien ou inadapté au système de verrou, l'usager recevra un nouveau bac d'ordures ménagères.

Pour le **bac de tri**, la dotation dépend de la composition du foyer :
- 1-2 personnes : 120 litres
- 3-5 personnes : 240 litres
- 6 et + : 360 litres

Suite à un changement de situation, l'usager peut faire une demande d'échange de bac de tri ou de bac d'ordures ménagères, conformément aux règles de dotations. Les bacs cassés doivent être signalés au SMICTOM afin d'être réparés. Les bacs sont affectés au logement. Aussi, en cas de déménagement, ils restent sur place !

Accès en déchèteries

Chaque nouvel arrivant s'étant enregistré auprès du SMICTOM recevra une carte d'accès aux 11 déchèteries du territoire permettant 20 passages/an.
- Passage supplémentaire de 21 à 30 entrées : 5 €
- Passage supplémentaire au-delà de 30 entrées : 50 €
- Le volume maximum est limité à 2 m³ par passage
- Tout remplacement et non restitution de badge sera facturé 10 €



Spécificités pour les professionnels

Conditions d'accès en déchèteries :
- L'accès aux déchèteries pour les professionnels est soumis à certaines conditions tarifaires.
- La demande du badge professionnel est à formuler auprès du SMICTOM.
- Chaque professionnel devra obligatoirement déposer ses déchets dans les cinq déchèteries dédiées, à savoir : Lauterbourg – Niederbronn-les-Bains – Soultz-Sous-Forêts – Wissembourg – Woerth.
- Tout type de véhicule siglé sera considéré comme professionnel.
- Tout remplacement de badge sera facturé 10 €.

Conditions tarifaires :
- Chaque professionnel est assujetti à une part fixe annuelle de 40 € ainsi qu'à une part variable suivant la nature et le volume/poids du déchet apporté (détail sur le site internet du SMICTOM).
- La facturation est semestrielle.

Commande de composteur

Les usagers peuvent acquérir un composteur d'une valeur de 30 € auprès du SMICTOM en remplissant un formulaire dédié disponible sur son site internet. Un bon de retrait leur sera ensuite transmis pour pouvoir récupérer le composteur auprès de leur Communauté de communes, sur rendez-vous. Il sera facturé sur la prochaine redevance.



Collecte séparée des déchets alimentaires

Les déchets alimentaires représentaient en 2023 plus d'un tiers du contenu du bac d'ordures ménagères résiduelles, malgré une pratique bien ancrée du compostage. Ils étaient jusqu'alors incinérés à l'usine de valorisation énergétique de Schweighouse-sur-Moder. Composés majoritairement d'eau, ces déchets sont désormais valorisés plus efficacement grâce à leur collecte séparée. Ainsi, des bornes de collectes ont été installées dans chaque commune pour recueillir les déchets alimentaires des habitants.
Chaque foyer a été doté d'un kit comprenant un bioseau, un lot de 100 sacs en papier kraft et d'un courrier présentant le nouveau service ainsi que les consignes de tri à respecter.



Les usagers n'ayant pas reçu de kit peuvent en récupérer dans leur mairie.

Sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire : tous les déchets alimentaires ! Les épluchures, restes de repas, viande, poisson, pain, produits laitiers… peuvent être déposés dans la borne, à condition d'avoir été placés au préalable dans un sac de papier kraft.



Les erreurs à éviter : les déchets de tontes et autres déchets verts, les emballages, les couches et articles d'hygiène, les cendres, la litière et les huiles n'ont pas leur place dans la borne !

La structure ajourée du seau permet la libre circulation de l'air pour favoriser l'évaporation, évitant ainsi l'humidité responsable des odeurs. Les sacs, compostables, permettent de limiter l'écoulement des jus pour éviter de salir le seau ainsi que la borne d'apport volontaire.

Les déchets alimentaires sont collectés deux fois par semaine pour être valorisés en biogaz par méthanisation. Les bacs sont nettoyés à chaque collecte.

N'abandonnez pas votre composteur pour autant ! Si la collecte des déchets alimentaires permet la fabrication de biogaz par méthanisation, le composteur domestique vous offre un riche amendement pour votre potager, rendant votre sol plus fertile !

Collecte des ordures ménagères résiduelles toutes les deux semaines

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages et les papiers vont dans le bac de tri. Ils doivent être vides et déposés en vrac. Les objets en plastiques qui ne sont pas des emballages sont à déposer en déchèterie ou dans le bac d'ordures ménagères résiduelles.

En poursuivant le geste de tri, et avec la collecte des déchets alimentaires, le bac d'ordures ménagères résiduelles sera considérablement allégé : n'y resteront que quelques déchets tels que les mouchoirs, couches, poussières… Pour accompagner cette dynamique et répondre aux nouvelles habitudes, les camions passeront désormais tous les quinze jours pour collecter les ordures ménagères.

Contact : SMICTOM Nord Alsace
54 rue de l'Industrie - BP 40081
67160 Wissembourg Cedex
Tél. : 03 88 54 84 00
www.smictom-nord67.com

PORTRAIT

Yann SIPTROTT

THÉÂTRE FORESTIER DU GUENSTHAL



En quelques lignes, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai débuté mon parcours artistique en effectuant des études de théâtre à l'Université de Strasbourg, où j'ai joué dans l'Artus avec Jacques Kraemer et interprété les mots de Steinbeck. Plus tard, j'ai interprété Léontes, roi de Sicile, dans « *Le conte d'hiver* » de Shakespeare, au Guensthal avec Denis Woelffel pour les débuts du théâtre Forestier.

Mon parcours m'a également conduit à Paris : j'ai participé à la construction du théâtre Marie-Anne Colombier et travaillé l'intégrale des œuvres de Koltès. J'ai plongé dans l'odyssée post-moderne de « *Ulysse Ex Promotion* » et joué dans « *Chroniques Mercenaires* » de Gilles Sampieri. En parallèle, j'ai apporté du rire et de la joie en tant que clown au *Rire médecin* en oncologie pédiatrique, collaborant avec Caroline Simonds.

En tant qu'artiste polyvalent, je suis également auteur, compositeur et interprète du groupe de chanson rock *Yan Caillasse*.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste le théâtre forestier du Guensthal ?

Le théâtre forestier, dont le développement véritable a eu lieu lors de ma rencontre avec Serge Lipszyc, prend racine dans un lieu-dit des Vosges du Nord : le Guensthal (littéralement, la vallée de la faveur) situé sur le ban communal de Windstein.



Celui-ci est sculpté comme une œuvre et se déploie dans un cadre nature-culture, évoluant grâce à Hugues et France Siptrott depuis 1984.

Ce lieu, point de départ de nombreuses expositions, demeure à ce jour un espace de création où les œuvres et la vie s'entremêlent.

Annuellement, au mois de juin, nous insufflons la vie dans le tableau, animant le hameau de comédiens, de grands textes et de public.

Vous êtes chaleureusement bienvenus à vivre cette expérience !

Quelle est l'histoire de ce lieu ? Et quel est votre attachement à celui-ci ?

Je suis arrivé au Guensthal avec mes parents en 1984. Ce site anabaptiste était laissé en friche depuis 1975. Mes parents l'ont peu à peu rénové et y ont pratiqué leur art en lien avec la nature, ce qui est également le fondement de mon travail. De nombreuses expositions s'y sont déroulées, et j'y répète et créé des spectacles depuis 2003. C'est un endroit qui me relie à la forêt et à la conviction qu'il est nécessaire de décentraliser les pratiques artistiques.

Quelle est votre actualité pour l'année à venir ?

Cette année, nous jouerons ***Un songe, une nuit, l'été*** de Shakespeare, **à partir du 7 juin, les vendredis, samedis, et dimanches à 19h**.



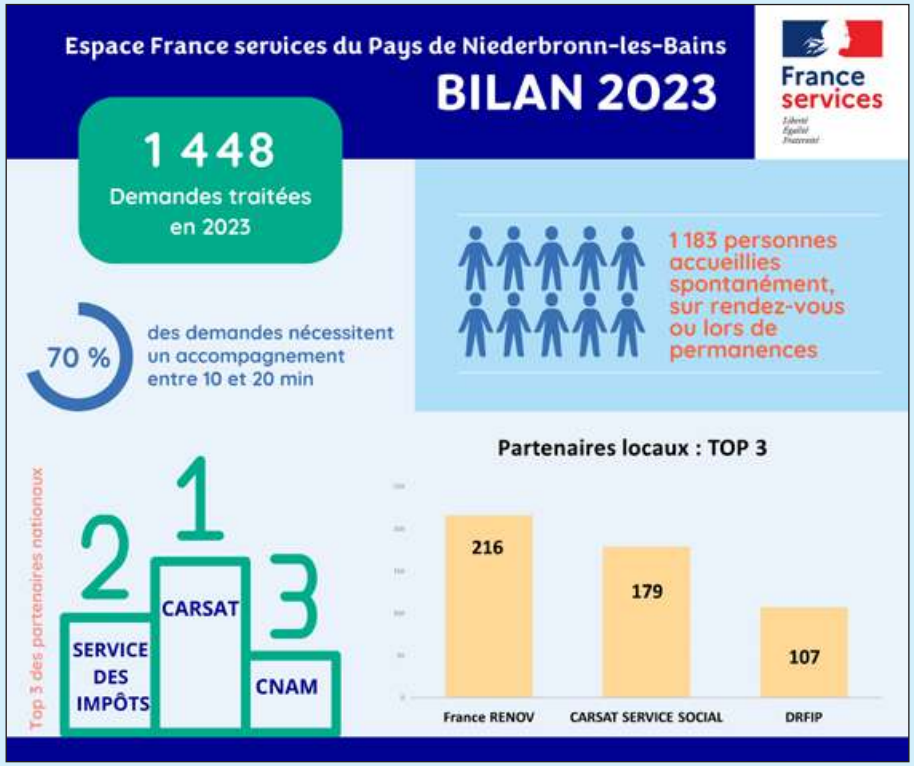
Un **concert** se déroulera également les **21, 29 juin** et le **6 juillet**.

Toutes les informations sont disponibles sur le site du théâtre forestier (https://theatreforestier.fr/) ou sur le site de la compagnie du Matamore (http://compagniedumatamore.fr/)

Attention ! Ces événements ont lieu uniquement sur réservation !

Bilan de l'Espace France services

Depuis sa labellisation en juillet 2022, l'Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains a joué un rôle fondamental dans la vie des habitants du territoire, offrant une gamme diversifiée de services publics en un seul endroit, allant du dossier de demande de retraite à la demande de carte grise.



Contact Espace France services du Pays de Niederbronn-les-Bains :
03 88 05 86 86 ou **franceservices@ccpaysniederbronn.fr**

Le service de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports en chiffres

Depuis le 1er juillet 2022, le service de délivrance de cartes nationales d'identité et de passeports est assuré et financé par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, grâce à la création d'un service commun avec la ville de Niederbronn-les-Bains.

En 2023, le service a permis de remettre 3 899 titres.

TITRES	DEMANDES	REMISES
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	2 348	2 341
PASSEPORT	1 687	1 558
TOTAL	**4 035**	**3 899**

Comment prendre rendez-vous ?

Directement en ligne sur le site de la Communauté de communes :
www.ccpaysniederbronn.fr (onglet Vivre puis Démarches)
ou par téléphone au **03 88 05 86 86**.

Attention ! Le jour de votre rendez-vous, il est impératif de vous munir de l'ensemble des pièces requises ainsi que d'une photographie de moins de six mois. Selon votre situation, vous trouverez la liste des pièces nécessaires sur le site de l'ANTS ou sur www.service-public.fr. Dans certains cas, l'achat d'un timbre dématérialisé sera nécessaire.



Nouveau dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises

La Communauté de communes, soucieuse d'accompagner le développement des entreprises et de favoriser la création d'emplois et de richesses sur son territoire, s'engage à promouvoir un développement économique durable et respectueux de l'environnement.

Dans le cadre de sa compétence développement économique, le Conseil communautaire de la Communauté de communes, en date du 11 décembre 2023, a décidé d'adopter un nouveau dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises intitulé « Fonds de soutien à l'investissement immobilier pour les bâtiments relais des entreprises ». La mise en place de ce dispositif d'aides vise à renforcer l'attractivité du territoire de la Communauté de communes en favorisant la création et le développement d'entreprises et d'emplois à travers le soutien aux investissements immobiliers.

Que ce soit une start-up innovante cherchant à s'installer ou une PME locale désireuse de se développer, ce fonds de soutien est conçu pour répondre aux besoins variés des entreprises du territoire, tous secteurs d'activités confondus.

Ce dispositif de soutien à l'immobilier d'entreprises repose sur l'octroi d'aides, sous forme d'avances remboursables sans intérêts à la Société d'économie mixte ALSABAIL, en vue de financer par voie de crédit-bail immobilier un investissement immobilier au profit d'acteurs économiques de proximité, selon différents critères. ALSABAIL porte intégralement le risque de l'opération et rembourse en totalité à la Communauté de communes les avances consenties. Le bénéfice des avances sans intérêts est intégralement répercuté sur le loyer de crédit-bail facturé aux entreprises.

Au titre de l'année 2024, première année de mise en œuvre du dispositif, la Communauté de communes a décidé d'allouer à ce dispositif une enveloppe d'un montant de 300 000 euros.

Plus d'infos :
www.ccpaysniederbronn.fr (onglet Entreprendre)



Territoire d'industrie

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a récemment obtenu la labellisation en tant que *Territoire d'Industrie* pour la période 2023-2027, rejoignant ainsi les 21 territoires du Grand Est déjà distingués.

Cette reconnaissance s'inscrit dans le cadre des *Territoires d'Industrie*, une initiative nationale visant à fournir des solutions concrètes aux défis soutenant l'industrie, tels que le développement des compétences dans le bassin d'emploi, la mobilité des salariés, et la disponibilité du foncier pour les installations ou les expansions. Ce programme représente une stratégie de reconquête industrielle orchestrée par les territoires.

Il est indéniable que l'industrie joue un rôle majeur en tant que catalyseur de développement et de cohésion territoriale. En ce sens, la labellisation en tant que *Territoire d'Industrie* offre à notre Communauté de communes l'opportunité de renforcer son impact dans le secteur industriel et de contribuer activement à sa prospérité.

RETOUR EN IMAGES

L'EXPOSITION PHOTO À L'ÉPICERIE SOCIALE INTERCOMMUNALE « *LA FRATERNELLE* »

Dans le cadre de son adhésion à l'ANDES (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires), l'Épicerie sociale intercommunale (ESI) « *La Fraternelle* » du Pays de Niederbronn-les-Bains a répondu à l'appel à projets « *Parenthèse Culture* » dont elle a été lauréate. Dans ce cadre, l'ESI s'est associée à Nicolas Dietrich, photographe professionnel et passeur culturel (www.nicolas-dietrich. com), afin de proposer une série de quatre ateliers permettant de découvrir l'univers de la photographie. Au total, sept personnes ont participé à ces ateliers : Ali, Eliane, Jean-Jacques, Ludovic, Michelle, Sandra et Zekiye.

Le vendredi 12 janvier 2024, les sept participants, leurs familles ainsi que les élus du territoire ont pu découvrir les 15 photographies prisent durant les ateliers dans les rues de Gundershoffen. Actuellement, ces clichés sont exposés dans les locaux de l'Épicerie sociale intercommunale. Par la suite, l'objectif est de délocaliser cette exposition dans l'ensemble des communes du territoire du Pays de Niederbronn-les-Bains





Remise de dons à l'épicerie sociale intercommunale

L'Épicerie sociale intercommunale de la Communauté de communes a pour vocation de venir en aide aux familles les plus modestes des treize communes membres de l'intercommunalité. Ces dernières peuvent y faire leurs courses alimentaires à des prix très peu élevés. Ils peuvent également participer à des ateliers de cuisine, de gestion budgétaire, de couture ou encore de français. Une remise de dons a été organisée dans les locaux de l'Épicerie sociale intercommunale le 20 novembre 2023. Elle s'y est vue remettre un don de 1 000 € par l'association « *Loisirs et culture* » de Gumbrechtshoffen (représentée notamment par M. Feig et M. Cronimus) et un autre don de 1 500 € par l'entreprise de rénovation énergétique et de ravalement de façades Finay implantée à Gundershoffen (représentée par M. Mercan).
Fin 2023, « *La Fraternelle* » a également perçu un don de 500 € de l'association « *Joie et partages* » de Phillipsbourg et un don de 1 335 € récoltés lors d'un concert organisé par le Conseil presbytéral de Griesbach, au courant du mois de janvier dernier. L'argent ainsi recueilli sera principalement affecté à l'achat de denrées alimentaires à destination des bénéficiaires de l'épicerie.



Sont acceptés sous forme de dons : fruits et légumes frais, produits secs, produits d'hygiène et d'entretien, et dons financiers (qui sont déductibles des impôts).

LES ACTIONS EN FAVEUR DES SENIORS

Rencontre avec les gendarmes

« Renforcer les liens et sensibiliser aux risques quotidiens »

Pour la première fois, une rencontre est organisée entre la gendarmerie intercommunale de Niederbronn-les-Bains – Reichshoffen et les séniors du territoire. Dans un cadre convivial, l'idée est de laisser place aux échanges. La rencontre se poursuivra par une présentation par les gendarmes des risques du quotidien ainsi que des précautions à prendre pour éviter les vols, arnaques ou encore escroqueries. Cette rencontre est fixée au **14 mai 2024 à 15h**, à l'espace Cuirassiers à **Reichshoffen**.

Pour plus d'informations, contactez Delphine SCHEIBEL :
delphine.scheibel@ccpaysniederbronn.fr ou au **07 57 01 51 26**.

Programme D-MARCHE

Le programme D-MARCHE est une invitation à augmenter le nombre de pas au quotidien et de manière durable, par la marche, une activité de prévention non-excluante, simple et accessible. Il s'agit d'associer des objectifs de pas individuels dans son quotidien et des objectifs de pas collectifs pour enclencher la mise en place de comportements bénéfiques et durables pour la santé.

- Lundi 15 avril de 14h à 17h
- Lundi 29 avril de 14h à 16h
- Lundi 17 juin de 14h à 16

À la mairie de Windstein,
(20 Rue des Châteaux, 67110 Windstein)



Contact :
- delphine.scheibel@ccpaysniederbronn.fr
- 07 57 01 51 26

Cycle mémoire



Venez échanger et travailler votre mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire. C'est aussi l'occasion de partager vos expériences de vie et d'être conseillé par un professionnel en psychologie qui répondra à toutes vos questions sur le fonctionnement de la mémoire et sur les effets de l'âge.

Les séances auront lieu les **lundis 27 mai** et **3, 10, 17, 24 juin** et **1er juillet de 14h à 16h**. Ces activités se dérouleront au foyer communal, 34 rue Principale à Mietesheim. Le nombre de places est limité ! **Inscrivez-vous** par mail à **delphine.scheibel@ccpaysniederbronn.fr** ou par téléphone au **07 57 01 51 26**.

L'ensemble du programme est gratuit et financé grâce au soutien de la conférence des financeurs d'Alsace.

Collecte nationale en partenariat avec l'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires

Cette année, l'épicerie sociale intercommunale *« La Fraternelle »* du Pays de Niederbronn-les-Bains participe à la Collecte Nationale organisée par l'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES).

L'épicerie sociale intercommunale se situe à Gundershoffen et permet à des familles en difficulté budgétaire d'effectuer des achats alimentaire et d'hygiène à moindre coût. C'est également un lieu d'écoute, d'échange permettant la création de lien social.

Afin de soutenir l'approvisionnement de *« La Fraternelle »* et de reconstituer les stocks, plusieurs bénévoles seront présents au Super U de Gundershoffen et à l'Intermarché de Reichshoffen lors de la Collecte Nationale le **vendredi 31 mai** et **samedi 1er juin**.

Si vous souhaitez devenir bénévoles lors cette collecte, vous pouvez contacter Morgane BECK au 07 57 01 51 27. Vos missions seront les suivantes : distribution des flyers à l'entrée du magasin et récupération des denrées à la sortie des supermarchés.

RETOUR EN IMAGES

SUR LES PROJETS PÉRISCOLAIRES

Le tour du Monde en 100 jours

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les enfants du périscolaire de Gundershoffen se lancent dans une aventure extraordinaire : faire le tour du Monde en 100 jours ! Pour ce faire, ils souhaitent recevoir des cartes postales du Monde entier. Les premières cartes postales leur sont déjà parvenues, et ont permis aux enfants de voyager de la Laponie à l'île de la Réunion, en passant par le Canada.

Si vous partez en vacances ou si vous connaissez quelqu'un vivant à l'étranger, n'hésitez pas à leur envoyer une carte postale au :

Périscolaire Gundershoffen
École de la Breitmatt
10 rue d'Alsace
67110 GUNDERSHOFFEN (FRANCE)



Projet cartes de vœux

Voilà un joli projet qui a été réalisé par le périscolaire de Gundershoffen, accompagné par les enseignants et les enfants des classes de CM1 et CM2 d'Oberbronn, en collaboration étroite avec le Centre Hospitalier de Haguenau ! Des cartes de vœux ont été confectionnées pour les enfants hospitalisés ou de passage aux urgences pédiatriques du Centre Hospitalier de Haguenau.



Projet intergénérationnel avec l'EHPAD de Niederbronn-les-Bains



L'accueil périscolaire de Niederbronn-les-Bains primaire a établi une collaboration avec l'EHPAD Mère Alphonse-Marie Fondation Saint Sauveur. Des rencontres sont planifiées tout au long de l'année. Sur l'image ci-contre, vous pouvez voir le premier de ces rendez-vous, lors duquel les enfants ont eu l'opportunité de découvrir des objets utilisés par les générations précédentes. Une rencontre finale est prévue en juin, au parc du mini-golf de Niederbronn-les-Bains.

Le service de transport à la demande TI'GO fête sa 1ère année !

Voilà quelques jours, le service de transport à la demande TI'GO a fêté sa première année de fonctionnement. En effet, depuis le 27 février 2023, le service de transport à la demande *« Taxi pour tous »* est devenu TI'GO et est géré directement par la Communauté de communes.

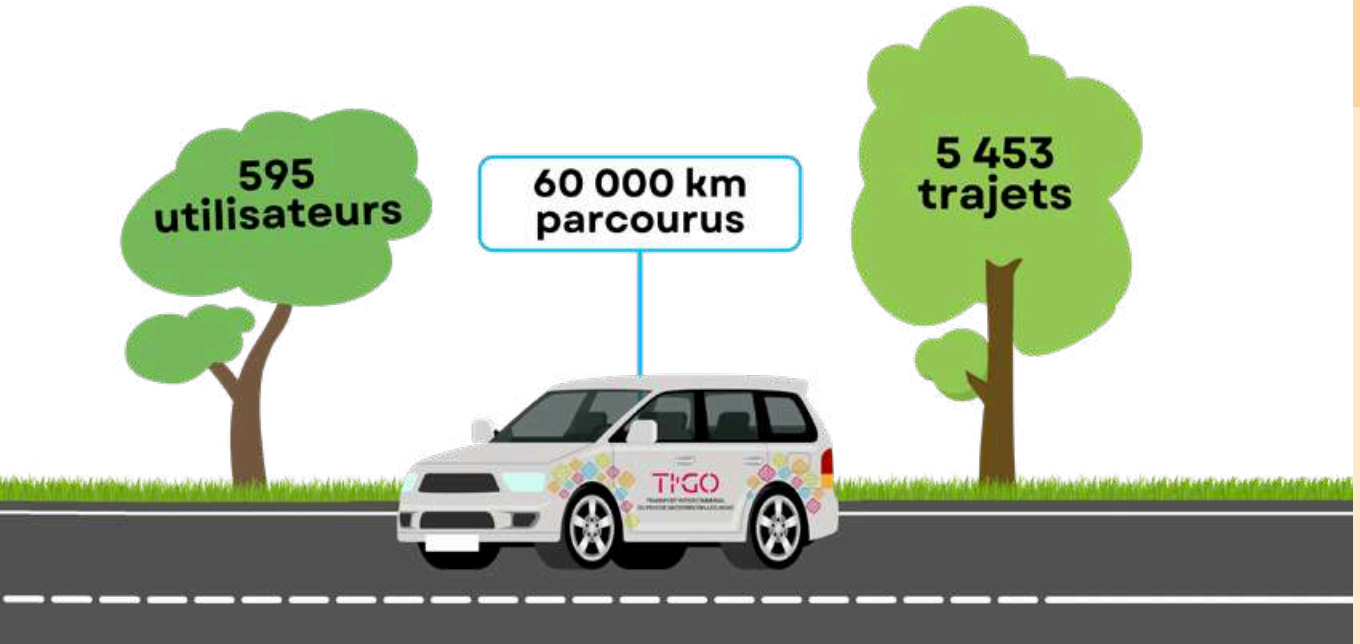
Au cours de cette année, TI'GO a parcouru pas moins de 60 000 kilomètres à travers tout le territoire. Avec 595 utilisateurs et un total de 5 453 trajets effectués, le service TI'GO a rapidement trouvé sa place dans le quotidien de nombreux habitants.

Depuis son lancement, TI'GO a été bien plus qu'un simple service de transport. Il a contribué non seulement à faciliter la mobilité, mais aussi à renforcer les liens sociaux pour ses utilisateurs. Grâce à son application conviviale et intuitive, la réservation d'un trajet se fait en quelques clics, offrant ainsi aux utilisateurs un moyen pratique et efficace pour planifier leurs déplacements.

Au cours de cette première année, TI'GO a continué à évoluer et à s'améliorer, en offrant un service de transport flexible et accessible pour ses utilisateurs.

Informations :
Site de la Communauté de communes
www.ccpaysniederbronn.fr

TI'GO
TRANSPORT INTERCOMMUNAL
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS



TI'GO, QU'EST-CE QUE C'EST ?

TI'GO est un service de transport à la demande proposé par la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, pour tout déplacement sur le territoire,

- De votre lieu de départ (domicile...)
- À votre lieu de destination (courses, médecins, loisirs, démarches administratives...)

Les horaires sont libres, en fonction de la disponibilité des créneaux. ***Le service de transport à la demande est ouvert à tous et est accessible aux personnes à mobilité réduite.*** *Le nombre de trajet par usager est limité à 3 allers-retours par semaine.*

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

- Du lundi au vendredi : **de 8h à 12h** et de **13h30 à 18h**
- Le samedi : **de 8h à 12h**

Les horaires sont libres, en fonction des disponibilités (hors samedis après-midis, dimanches et jours fériés).

TARIFS :

- **Tarif normal : 3 €** par trajet et par personne ;
- **Tarif réduit : 1 €** par trajet et par personne pour les détenteurs d'une carte tarif réduit délivrée par la Communauté de communes.

COMMENT RÉSERVER ?

- **Sur le site internet www.ccpaysniederbronn.fr**
  La réservation Internet peut s'effectuer 24h/24 et 7j/7 et jusqu'à 2 heures avant le déplacement (en fonction des créneaux disponibles).
- **Sur l'application mobile TI'GO**
  L'application est disponible en téléchargement sur les appareils Android (Google Play) et sur les appareils iOS (Apple Store). La réservation via l'application peut s'effectuer 24h/24 et 7j/7 et jusqu'à 2 heures avant le déplacement (en fonction des créneaux disponibles).
- **Au 03 88 05 49 79**
  Le standard d'appel fonctionne de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi. Pour être prise en compte, la réservation par téléphone doit être effectuée la veille de la course avant 17h.

Habitat : campagne de thermographie



Il y a quelques semaines, Alexandre EBEN, conseiller France Rénov, a déambulé dans certaines communes du territoire afin d'observer l'efficacité de l'isolation thermique des bâtiments.
Cette déambulation a permis la prise de clichés visant à sensibiliser la population à la nécessité de protéger ses biens immobiliers contre les variations thermiques. Les résultats de ces premières déambulations se concrétiseront dans les prochains mois, lors de la transmission des clichés aux habitants du territoire.

Contact : 03 88 06 59 53 - jerenove@alsacedunord.fr

Recherche de vergers dans le cadre de l'appel à projet « *Mieux Manger pour tous* »

À l'heure où les circuits courts ont une résonnance toute particulière, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) souhaite relancer ses collectes solidaires de fruits. Vertueuses à tout niveau, cette opération en partenariat avec les bénéficiaires de l'Épicerie sociale intercommunale « *La Fraternelle* » a pour but de valoriser les fruits non consommés de nos vergers.



Le Centre intercommunal d'action sociale cherche donc à identifier les propriétaires de vergers susceptibles de nous autoriser à organiser une cueillette totale ou partielle (qui auraient une production trop conséquente pour leur consommation personnelle, qui manqueraient de temps ou n'auraient plus la forme nécessaire pour s'en occuper). Tous les fruits sont recherchés.

Vous êtes propriétaire d'un verger et vous souhaitez participer à cette opération ? Vous avez besoin d'informations supplémentaires ? Contactez **François DEGRELLE**, chargé de mission Développement durable à la Communauté de communes au **06 49 70 74 32** ou par mail : **francois.degrelle@ccpaysniederbronn.fr.**

Tribunes d'expression des élus issus de l'opposition

Les tribunes d'expression n'engagent que leurs auteurs.

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Mes remerciements à Madame Evelyne ISINGER, présidente du COREST Grand EST, qui après discussion lors de la réunion du 28.09.23, a pris en compte ma doléance concernant le nouveau parking-gare de Haguenau qui restera finalement gratuit. Par contre, les trains bondés sur notre ligne n'ont toujours pas trouvé de solutions, nous attendons patiemment des propositions de la SNCF. Les routes intercommunales rafistolées et toujours aussi dangereuses passent à 50 km/h. et pourquoi pas piétonnes !!! Le prix des énergies explose et notre com com n'a aucun projet énergétique concret. Madame la Préfète du Bas-Rhin multiplie les autorisations de recherche de lithium en zone sismique par Electricité de Strasbourg. Nos élus vont-ils à nouveau les accueillir à bras ouverts comme pour l'installation du dépôt d'amiante sur notre territoire par SOTRAVEST ? Allons-nous enfin nous réveiller ? J'espère que les autres groupes de complaisances ou d'oppositions vont bien !

Serge KOCH
Conseiller municipal de Reichshoffen
Conseiller communautaire

Jonathan SOMMER et **Marc HASSENFRATZ**
Textes non remis

VOTRE TALENT AU SERVICE DE L'INNOVATION

Job dating du Pays de Niederbronn-les-Bains

Le Job dating du Pays de Niederbronn-les-Bains se réinvente et adopte un nouveau nom vibrant d'énergie et de perspective : « *Votre talent au service de l'innovation* ». Cette évolution reflète l'engagement de la Communauté de communes pour la recherche de nouveaux talents qui pourront contribuer au dynamisme du territoire.
Notez bien la date : le **16 mai 2024 de 9h à 13h** à l'**Espace Grappelli à Mertzwille**r (14, rue Louis Pasteur).

Vous êtes une entreprise et vous avez des postes à pourvoir ? Contactez-nous : **job-dating@ccpaysniederbronn.fr**



Recrutements à la Communauté de communes



Les différents services de la Communauté de communes recrutent. Vous êtes dynamique et souhaitez participer à un collectif ambitieux pour une collectivité qui s'est fixée pour objectifs l'excellence dans l'exécution de ses missions, l'attractivité de son territoire ainsi que le bien-être de sa population ? Rejoignez notre équipe !

Retrouvez les **offres complètes** sur notre site **www.ccpaysniederbronn.fr** *(Intercommunalité > Recrutements > Offres d'emplois)* ou en scannant le **QR code** ci-dessus.

Vous êtes intéressé(e) ? Envoyez-nous votre **CV** et votre **lettre de motivation**

Plan Vigipirate

Depuis le 15 janvier 2024, le Premier ministre a modifié la posture Vigipirate au niveau ***« Sécurité renforcée risque attentat ».*** Ainsi, nous devons rester vigilants dans l'ensemble des lieux de travail et d'accueil du public de la Communauté de communes, parmi lesquels figurent les établissements d'accueil du jeune enfant et les structures d'accueils périscolaires. Les établissements demeurent fermés aux personnes extérieures, que ces dernières soient connues ou non par les collaborateurs de la Communauté de communes.





ACTUALITÉS

Spectacle de l'Entente musciale Oberbronn-Zinswiller



Les **14, 15 et 16 juin 2024** se déroulera au parc du château De Dietrich de Reichshoffen le spectacle musical *Futurgence – La mélodie des souvenirs* porté par l'Entente musicale Oberbronn-Zinswiller et soutenu par la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains. Il mettra en scène plus de 150 artistes amateurs !

« Un manuscrit a récemment été découvert dans la région de Niederbronn-les-Bains. Ce qui est étrange, c'est qu'il ne semble pas venir du passé mais du futur. Au vu de l'importance du message qu'il renferme, de nombreuses associations artistiques locales ont été sollicitées afin de vous faire découvrir son contenu. D'après vous, que renferme ce manuscrit ? »

Cet évènement exceptionnel réunira une cinquantaine de musiciens de la région, des choristes de la chorale l'Air de Rien et des environs, des acteurs issus des théâtres locaux ainsi que des danseurs de l'Association Promodanse, dans une collaboration harmonieuse unique.

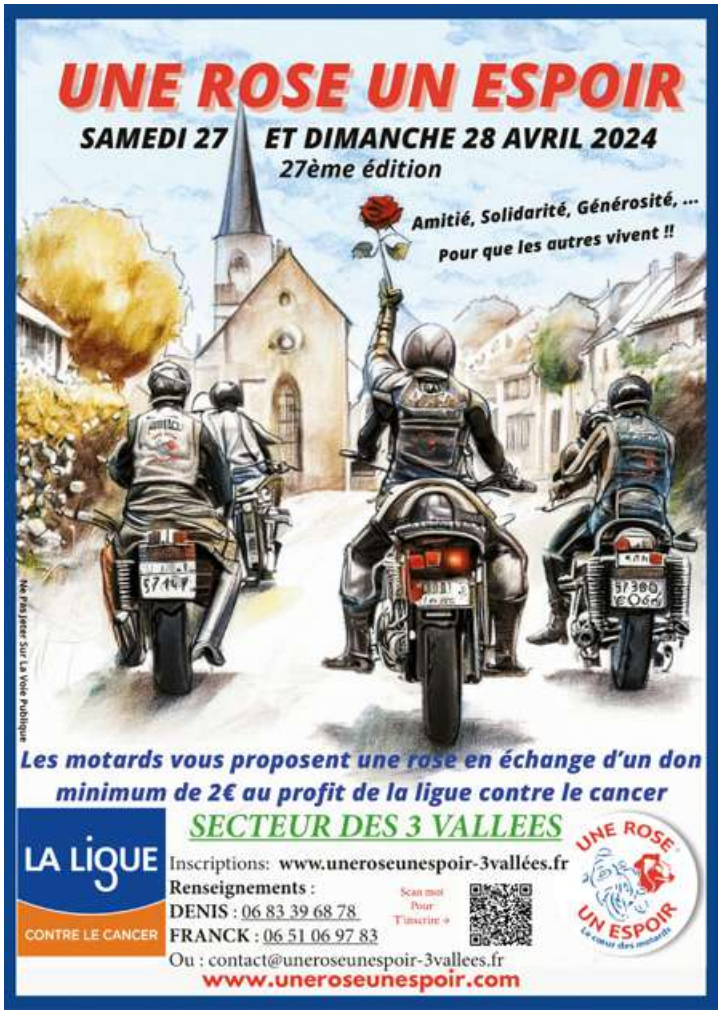
Ouverture de la billetterie le 9 mars 2024.
Composition : Grégory Klein
Direction artistique : Juliette Wendling
Mise en scène : Serge Rickling
Chorégraphie : Marina Kennel-Toumi

Informations, billetterie et coulisses en scannant le Qr code ci-contre :

SOLIDARITÉ

Une rose, un espoir

Une nouvelle fois, les motards de la région vous proposent une rose contre **un don minimum de 2€** au profit de la Ligue contre le cancer.
La manifestation aura lieu les **27 et 28 avril 2024** sur tout le territoire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains.



L'agenda du printemps (mars – juin 2024)

ÉVÉNEMENT	DATE	HORAIRES	LIEU
DAMBACH - NEUNHOFFEN			
Nettoyage du Printemps	6 avril 2024	à partir de 8h	Mairie
Soirée parentalité sur les écrans	16 avril 2024	20h	Mille Club
Marche du 1er mai	1er mai 2024	9h	Mille Club
Tous au château	1er mai 2024	10h	Au Schoeneck
Journée Portes Ouvertes du Stand de tir	19 mai 2024	10h	Stand de Tir
Course - La Dambachoise	20 mai 2024	non communiqué	Mille Club
Chanter pour les parents	24 mai 2024	15h	À l'école
Apéro vallée	24 mai 2024	18h	Mille Club
Visite guidée du Schoeneck	25 mai 2024		Château du Schoeneck
Open air - orchestre Les Koï's	1er juin 2024	19h	Mille Club
Challenge du Maire	15 juin 2024	14h	Mille Club
GUMBRECHTSHOFFEN			
Marche de l'AAPPMA avec déjeuner	9 juin 2024	9h	Etang de pêche
Exposition de voitures	16 juin 2024	10h - 16h	Dans la commune
GUNDERSHOFFEN - GRIESBACH - EBERBACH			
Semaine du broyage	2 au 6 avril 2024	Journées	Derrière le cimetière, à proximité du Skatepark
Nettoyage de printemps dans les rues de la commune	6 avril 2024	9h - 12h	Dans les rues de nos villages
Soirée tartes flambées organisée par l'association 1 rose 1 espoir	27 avril 2024	Soirée	Salle Gustave Doré de l'ESCALe
Festival « Gunder'Games » organisé par l'association A Koi K'on Joue	4 mai 2024	14h - 22h	Salle Gustave Doré de l'ESCALe
Festival « Gunder'Games » organisé par l'association A Koi K'on Joue	5 mai 2024	10h - 18h	Salle Gustave Doré de l'ESCALe
Bourse aux plantes de printemps de l'association l'Herbe Folle	5 mai 2024	14h - 17h	Salle des fêtes de Griesbach et autour
Marché des artisans suivi d'un bal de l'association Le bruit qui court	8 juin 2024	Journée et soirée	La Mironde
Portes ouvertes caserne de pompiers par l'Amicale des Sapeurs Pompiers (90ème anniversaire de la brigade)	9 juin 2024	Journée	Caserne des pompiers
« Bienvenue aux Jardins de roses » de l'association l'Herbe Folle	9 juin 2024	10h - 18h	Griesbach
Fête d'été de la Musique St Wendelin	14 et 15 juin 2024	Journées et soirées	Hall de Schirlenhof
Beachsoccer organisé par l'ASG	28,29 et 30 juin 2024	Journées et soirées	Stade municipal
MERTZWILLER			
Repas des aviculteurs	7 avril 2024	11h30 - 14h30	Club-house des aviculteurs
Concert des professeurs de l'EMCN	14 avril 2024	17h - 19h30	Ecole du Sud (place de l'Ecole)
Festival « L'Alsace se (ra)conte »	16 avril 2024	18h30	Espace Stéphane Grappelli
2e édition Bretz'Bad - Tournoi double et mixte badminton	20 et 21 avril 2024	Journées	Maison des sports - Espace Grappelli
Soirée tartes flambées	1er mai 2024	à partir de 18h	Salle du Progrès
Marché aux puces des pêcheurs	5 mai 2024	8h - 16h	Autour de l'étang de pêche
Don du sang	27 mai 2024	17h - 20h	Espace Stéphane Grappelli
Atelier mosaïque « Bougeoir cœur »	29 mai 2024	14h - 17h	Espace Stéphane Grappelli
Atelier mosaïque « Numéro de maison »	12 juin 2024	14h - 17h	Espace Stéphane Grappelli
Wild West Show	14, 15 et 16 juin 2024	Journées et soirées	Autour de l'étang de pêche
Fête de la musique de l'OSL	21 juin 2024	Soirée	Espace Stéphane Grappelli
Audition des classes de piano de l'EMCN	22 juin 2024	15h - 17h	Ecole du Sud (place de l'Ecole)
MIETESHEIM			
Rencontre de tous les CMJ du territoire	24 avril 2024	9h - 13h00	Grande salle foyer communal
Atelier Wutao	Tous les lundis soirs	19h - 20h	Salle associative - Oasis Multikulti, 3 rue de l'étang 67580 Mietesheim
Marché mensuel	5 avril / 3 mai / 7 juin 2024	18h30 - 20h30	Oasis Multikulti, 3 rue de l'étang 67580 Mietesheim
Cache-Cache - Évènement sur la thématique de l'économie circulaire	6 avril 2024	14h - 22h	Oasis Multikulti, 3 rue de l'étang 67580 Mietesheim
Cours d'Alsacien	11 avril / 25 avril / 9 mai / 23 mai	18h30 - 20h	Oasis Multikulti, 3 rue de l'étang 67580 Mietesheim
Assemblée général de l'Association Oasis Multikulti	26 avril 2024	19h - 21h	Grande salle communale de Mietesheim
NIEDERBRONN-LES-BAINS			
Exposition : Jours ordinaires il y a trois millénaires	1er mars au 31 octobre 2024	14h - 17h (M-J-V et 1er dimanche du mois). Fermé les jours fériés	Maison de l'archéologie
Chasse aux œufs	1er avril 2024	12h - 14h	Piscine les Aqualies
Animation Qualité de Vie : rencontre intergénérationnelle et jeux de société	3 avril 2024	14h - 17h30	Moulin 9
Nettoyage de Printemps	6 avril 2024	à partir de 9h	Place du Bureau Central
Concert « Les Brünettes » (Quatuor féminin a capella)	6 avril 2024	20h30	Moulin 9
Les courses nature des Vosgirunners	6 au 7 avril 2024	6h (samedi) / 8h (dimanche)	Zone du Montrouge
Activités sur le thème des JO « Plus vite, plus d'eau, plus de sports »	8 au 12 avril 2024	Journée	Piscine les Aqualies
Concert de printemps de la Musique municipale	14 avril 2024	16h	Moulin 9
Théâtre : Building	19 au 21 avril 2024	20h30 (vendredi et samedi) / 17h30 (dimanche)	Moulin 9
Exposition de véhicules anciens	Du 28 avril au 27 octobre 2024	Chaque dernier dimanche du mois	Parc du casino
Conférence sur les tensions musculaires	30 avril 2024	20h	Moulin 9
Fête de l'écotourisme et marché aux fleurs	1er mai 2024	9h - 17h	Place du Bureau Central
Soirée tartes flambées sur place et à emporter	4 mai 2024	non communiqué	Foyer Protestant
Marché aux Puces	8 mai 2024	non communiqué	Avenue Foch
Concerts dominicaux	8 mai à fin octobre 2024	Dimanche et jours fériés de 14h30 - 16h	Parc du casino
Visite guidée de l'exposition : Jours ordinaires il y a 3 millénaires	14 avril / 17 mai 2024	14h30 - 16h	Maison de l'archéologie
Nuit européenne des musées	18 mai 2024	19h - 23h	Maison de l'archéologie
Soirée des talents du collège Charles Munch	25 mai 2024	17h	Moulin 9
Concert Guitares, mandolines et choristes de l'EMNC	26 mai 2024	16h	Église Protestante Saint Jean
Conférence sur les addictions avec la Croix Bleue Alsace	28 mai 2024	20h	Moulin 9
Comédie : Retour vers le passé	1er juin 2024	20h30	Moulin 9
20 ans des Aqualies	1er et 2 juin 2024	non communiqué	Piscine les Aqualies
Exposition Imagin'air	1er juin au 31 octobre 2024	Tous les jours de 8h à 20h	Rus de la ville
Lectures de contes	4 avril / 16 mai / 6 juin	16h - 17h	Bibliothèque
Soirée tartes flambées	8 juin 2024	non communiqué	Foyer Saint-Martin
Aqua'kids	8 juin 2024	non communiqué	Piscine les Aqualies
Waldfescht	9 juin 2024	non communiqué	Grand Wintersberg
Spectacle de fin d'année des ateliers théâtre enfants et jeunes	14 juin 2024	20h	Moulin 9
Visite commentée de la section Préhistoire	14 juin 2024	14h30 - 16h	Maison de l'archéologie
Fête de la musique	21 juin 2024	non communiqué	Parc du Casino
Fête du sport (journée olympique)	26 juin 2024	non communiqué	non communiqué
Concert de fin d'année de l'EMCN	29 juin 2024	11h	Moulin 9
Livre en fête	30 juin 2024	non communiqué	Parc du mini-golf

OBERBRONN			
Fête champêtre organisée par le Club Vosgien	1er mai 2024	toute la journée	Lieu-dit : Gruenschaft
Vide-greniers organisé par l'Association *Én Oberbronn* Culture et Patrimoine	12 mai 2024	toute la journée	Place du Couvent
OFFWILLER			
Concert du 100ème anniversaire de la société de musique Harmonie Offwiller	13 avril 2024	20h30	Chalet Wissbach
Marché aux puces	9 mai 2024	7h	Salle polyvalente
Fête du foyer paroissial	26 mai 2024	12h	Foyer paroissial
Journée citoyenne	1er juin 2024	8h	Atelier municipal
Concert en plein air donné par la société de musique Harmonie Offwiller	8 juin 2024	21h	Chalet Wissbach
Bicentenaire de l'église	23 juin 2024		Eglise
Kermesse des classes du RPI Offwiller-Rothbach	29 juin 2024	16h	Salle polyvalente de Rothbach
Cinéma en plein air	29 juin 2024	19h	Place de la Houlette
Fête d'été du Club Vosgien	30 juin 2024	14h	Frauenkirch
REICHSHOFFEN - NEHWILLER			
Exposition de Modèles Réduits	30 mars au 1er avril 2024	samedi 15h - 18h / dimanche et lundi 10h - 18h	Espace Cuirassiers
Conférence Altaïr « La Terre en Marche »	4 avril 2024	20h	à La Castine
Chanson / « Verdumne » de Manu Galure	5 avril 2024	20h30	à La Castine
Journée de l'Environnement	6 avril 2024	8h	au Hall des Pêcheurs
Cours de Greffage / Association des Arboriculteurs	6 avril 2024	rendez-vous à 13h45	sur le parking de la Mairie de Reichshoffen
Spectacle de l'Atelier des Arts Scéniques du Sem' de Walbourg	11 et 12 avril 2024	20h00	à La Castine
Soirée « Back to the 80's & 90's » du FCER	13 avril 2024	18h30	Espace Cuirassiers
Théâtre et musique / « Hansel et Gretel » par le Collectif Ubique	19 avril 2024	20h30	à La Castine
Course de Printemps	20 avril 2024	13h30	au Plan d'eau et au Hall des Pêcheurs
Collecte de Sang	22 avril 2024	16h30 - 20h	Espace Cuirassiers
Messti de la Saint Georges	27 au 30 avril 2024	16h - 22h	place de La Castine
Johrmarrick / Foire de la Saint Georges	28 avril 2024	8h - 18h	rue du Général Koenig
AAPPMA / Pêche inter-sociétés	28 avril 2024	9h	étangs de pêche, rue de Jaegerthal
Ouverture du Musée Historique et Industriel, avec l'exposition temporaire « Les Fontes Décoratives »	1er mai 2024	mercredi au dimanche de 14h à 18h	9 rue Jeanne d'Arc - Reichshoffen
Concert de la Musique Municipale de Reichshoffen, avec la participation de l'Harmonie Sangatte-Coquelles	4 mai 2024	20h30	à La Castine
Club Canin / Concours de Recherche Utilitaire	4 et 5 mai 2024	toute la journée	Club Canin (Z.A. Emile Mathis)
Flâneries et Découvertes autour du Plan d'eau	5 mai 2024	10h - 18h	Plan d'eau de Reichshoffen
Open Air des Kirscheknibber	18 mai 2024	19h	au city stade, rue des Pruniers à Nehwiller
Marché aux Puces du Carnaval	20 mai 2024	toute la journée	rue de la liberté et rue des Pèlerins
Humour Musical / « ZZAJ à ceux qui se ratent » par la Cie Le Duo des Cimes	25 mai 2024	20h30	à La Castine
Fête Paroissiale de la Paroisse protestante	2 juin 2024	dès 10h	Espace Cuirassiers
Reichshoffen Badminton Club / 24e Tournoi des Vosges du Nord (tournoi amateurs)	9 juin 2024	7h30 - 18h	Gymnase D du Complexe Sportif
SHARE / Visite commentée « La découverte historique du centre-ville de Reichshoffen »	15 juin 2024	14h30	Départ à la Tour des Suédois (rue de Woerth)
Fête de la Musique	21 juin 2024	18h	Cour des Tanneurs et du du Général Leclerc
Vide Grenier des Kirscheknibbers, avec apéro musical dès 18h	22 juin 2024	15h - 22h	Nehwiller
EMCN / Concert du Jardin Musical, des classes d'éveil et des Chorales de l'EMCN	mercredi 26 juin 2024	10h30	à La Castine
ROTHBACH			
Fête du village	25 mai 2024	16h - 21h	aux abords de la salle polyvalente
UTTENHOFFEN			
Exposition : de fer, de vert et de bleu	1er mai au 30 juin 2024	14h - 18h (jeudi au samedi et jours fériés) /11h - 18h (dimanche)	Jardin de la Ferme Bleue
Visite guidée des jardins de la Ferme Bleue	Du 1ermai au 15 septembre 2024	Les jeudis à 15h	Jardin de la Ferme Bleue
Jardins ouverts pour le Neurodon	4 et 5 mai 2024	14h - 18h (samedi) / 11h - 18h (dimanche)	Jardin de la Ferme Bleue
Brunch de la Ferme Bleue	Du 5 mai au 15 septembre 2024	11h - 14h	Jardin de la Ferme Bleue
Journée mondiale de l'art topiaire	12 mai 2024	11h - 18h	Jardin de la Ferme Bleue
Rendez-vous aux jardins	31 mai au 2 juin 2024	14h - 18h (vendredi et samedi) / 11h - 18h (dimanche)	Jardin de la Ferme Bleue
Les Impromptus de la Ferme Bleue	À partir du 7 juin 2024	Tous les vendredis de 20h à 23h	Jardin de la Ferme Bleue
WINDSTEIN			
Nettoyage de printemps - Journée citoyenne	6 avril 2024	7h30 - 17h	Place centrale du village
Soirée jeux en famille	12 avril 2024	19h	Salle de la mairie
Tous au château	1 mai 2024	10h	Nouveau windstein
Portes ouvertes à la chèvrerie	19 mai 2024	10h - 21h	Jaegerthal
Théatre au Guensthal	tous les V-S-D à partir du 8 juin 2024	19h	Guensthal
Marché des producteurs	30 juin 2024	10h - 19h	Place centrale du village
Artistes et touristes se rencontrent	30 juin 2024	10h - 20h	Centre du village
ZINSWILLER			
Marche Gourmande de la Vallée de la Zinsel	19 mai 2024	à partir de 10h	Salle des fêtes
Concours de pêche inter-sociétés	9 juin 2024	à partir de 8h45	Etang rue de Baerenthal

Retrouvez les manifestations phares du territoire sur le site de l'Office de tourisme intercommunautaire de l'Alsace Verte : **www.alsace-verte.com/agenda/** et en version papier tous les mois dans les bureaux d'informations touristiques à Lembach, Wissembourg, Niederbronn-les-Bains ou Hunspach.